

389133-2026 - Licitación

Bélgica – Servicios de distribución postal – EXTERNALISATION DE LA GESTION DU COURRIER SORTANT ET FOURNITURE DE PAPETERIE IMPRIMEE

OJ S 108/2026 08/06/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Servicios - Suministros

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: La Sambrienne

Correo electrónico: a.cali@lasambrienne.be

Naturaleza jurídica del comprador: Empresa pública

Actividad del poder adjudicador: Vivienda y servicios comunitarios

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: EXTERNALISATION DE LA GESTION DU COURRIER SORTANT ET FOURNITURE DE PAPETERIE IMPRIMEE

Descripción: Le présent marché a pour objet la gestion externalisée des flux du courrier sortant ainsi que la fourniture de papeterie imprimée de la société. Il porte sur la mise à disposition d'une solution intégrée comprenant : - Le traitement complet du courrier papier sortant : impression, mise sous pli, affranchissement et dépôt à l'opérateur postal (courriers normaux et recommandés, envois individuels et en masse) ; - L'envoi de recommandés électroniques qualifiés au sens du Règlement eIDAS (article 44) avec bascule automatique vers le recommandé papier en cas de non-acceptation par le destinataire ; - La gestion et le traitement des retours de courriers non distribués ; - La mise à disposition d'une interface utilisateur permettant la gestion centralisée de l'ensemble de ces flux, avec suivi en temps réel (Track & Trace). Le marché est divisé en 2 lots : Lot 1 "Gestion des flux du courrier sortant" Lot 2 "Fourniture de papeterie imprimée" Les prescriptions techniques auxquelles doivent répondre les fournitures sont reprises aux points III du présent cahier spécial des charges. Par son offre, le soumissionnaire retenu s'engage à réaliser les prestations en conformité avec ces prescriptions.

Identificador del procedimiento: 125d6cf2-d814-4097-87c1-3d5f0294fd79

Identificador interno: PPP0V6-941/6132/DG26004

Tipo de procedimiento: Abierto

El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 64121100 Servicios de distribución postal

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

País: Bélgica

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

País: Bélgica

2.1.3. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 464 200,00 EUR

2.1.4. Información general

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

2.1.5. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Número máximo de lotes a los que un licitador puede presentar ofertas: 2

Condiciones del contrato:

Número máximo de lotes por los que se pueden adjudicar contratos a un solo licitador: 2

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: GESTION DES FLUX DU COURRIER SORTANT

Descripción: GESTION DES FLUX DU COURRIER SORTANT

Identificador interno: DG26004_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 64121100 Servicios de distribución postal

5.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

País: Bélgica

5.1.3. Duración estimada

Duración: 48 Meses

5.1.5. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 449 320,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Información complementaria: Le montant de commande total est limité à 475.000,00 € HTVA pour toute la durée du marché.

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Néant Niveau(x) minimal(aux): Néant

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Niveau (x) minimal(aux): Minimum 2 références confirmées par attestation de bonne exécution pour des prestations de gestion du courrier sortant. 1 référence =1 client. Chaque attestation de bonne exécution doit reprendre les informations suivantes : • Objet : Gestion du courrier sortant • Montant annuel de prestation d'un montant de 25.000 € HTVA minimum. Les diverses prestations pour un même client peuvent être cumulées pour une même année. • L'année relative aux prestations

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: * La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire régularise sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du soumissionnaire assujéti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le

soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Telemarc, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire régularise sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, sera exclu de la participation à la procédure de passation, à quelque stade que ce soit, un soumissionnaire qui se trouve dans un cas prévu à l'article 69 de la loi dans les cas suivants :

- a) Lorsque l'adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail (art 69, 1°) ;
- b) Lorsque l'adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité (art 69, 3°);
- c) Lorsque l'adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclus des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence, au sens de l'article 5, alinéa 2 (art 69, 4°);
- d) Lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable (art 69, 7°) ;
- e) Lorsque le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Prix

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 70

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Qualité fonctionnelle, technique et ergonomique de l'interface utilisateur

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/941/V6/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés
Catálogo electrónico: No autorizada
Variantes: No autorizada
Plazo de recepción de ofertas: 07/07/2026 10:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central
Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 180 Días

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 07/07/2026 10:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No
Facturación electrónica: Obligatoria
Se utilizarán pedidos electrónicos: no
Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación
Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT
Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT
Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: La Sambrienne
Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT
Organización que recibe solicitudes de participación: La Sambrienne

5.1. Lote: LOT-0002

Título: FOURNITURE DE PAPETERIE IMPRIMEE
Descripción: FOURNITURE DE PAPETERIE IMPRIMEE
Identificador interno: DG26004 2_2

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Suministros
Clasificación principal (cpv): 30192700 Papelería

5.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)
País: Bélgica

5.1.3. Duración estimada

Duración: 48 Meses

5.1.5. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 14 880,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí
Información complementaria: Le montant de commande total est limité à 20.000,00 € HTVA pour toute la durée du marché.

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Néant Niveau(x) minimal(aux): Néant

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: * La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes : 1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices). A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E. L'adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger la production d'un extrait du casier judiciaire récent ou de tout document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le soumissionnaire est ressortissant. 2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi. A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation des soumissionnaires sur le plan des dettes sociales, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de vérifier de manière certaine que le soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement des cotisations de sécurité sociale, l'adjudicateur se réserve la possibilité de demander au soumissionnaire de produire l'attestation relative au dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres. Pour le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, l'attestation récente est délivrée par l'autorité compétente étrangère et certifie que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Cette attestation doit être équivalente à celle délivrée par l'ONSS en Belgique. Dans le cas où l'attestation fournie par Télémarch, une application électronique équivalente ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire régularise sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur peut s'enquérir de la situation du soumissionnaire assujéti à la sécurité sociale des travailleurs indépendants afin de vérifier s'il est en règle avec ses obligations en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale. L'adjudicateur procède à la vérification de la situation fiscale des soumissionnaires, sur la base des attestations qui sont disponibles électroniquement via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres Etats membres. A supposer que la vérification via une application électronique ne permette pas de savoir si le soumissionnaire satisfait à ses obligations fiscales, l'adjudicateur se réserve la possibilité de

lui demander directement de fournir une attestation récente justifiant qu'il satisfait à ses obligations fiscales. Il en va de même lorsque dans un autre Etat membre, une telle application n'est pas disponible. L'attestation doit être délivrée par l'autorité compétente belge et/ou étrangère et certifie que le candidat ou le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Dans le cas où l'attestation fournie par Telemarc, via une autre application électronique équivalente d'un autre Etat membre ou par l'autorité compétente ne démontre pas qu'il est en règle, le soumissionnaire régularise sa situation, dans les cinq jours ouvrables du constat qu'il n'est effectivement pas en ordre. L'adjudicateur n'offre cette possibilité qu'une seule fois. Lorsque le doute persiste, l'adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales de l'opérateur économique en interrogeant le Service public fédéral Finances pour autant que ce dernier délivre les attestations demandées par l'adjudicateur. 3. En outre, pour une période de 3 ans, sera exclu de la participation à la procédure de passation, à quelque stade que ce soit, un soumissionnaire qui se trouve dans un cas prévu à l'article 69 de la loi dans les cas suivants :

- a) Lorsque l'adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail (art 69, 1°) ;
- b) Lorsque l'adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité (art 69, 3°) ;
- c) Lorsque l'adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclus des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence, au sens de l'article 5, alinéa 2 (art 69, 4°) ;
- d) Lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable (art 69, 7°) ;
- e) Lorsque le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis

Criterio: Referencias sobre entregas específicas

Descripción del criterio de selección: Une liste des principales fournitures effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Niveau(x) minimal(aux): Minimum 1 référence confirmée par attestation de bonne exécution pour de la fourniture de papeterie imprimée personnalisée. 1 référence = 1 client. Chaque attestation de bonne exécution doit reprendre les informations suivantes : • Objet : fourniture d'enveloppes et/ou papier en-tête imprimés • Montant annuel de livraison d'un montant de 5.000 € HTVA minimum. Les diverses livraisons pour un même client peuvent être cumulées pour une même année. • L'année relative aux livraisons.

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Prix

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 100

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/941/V6/2026>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.publicprocurement.be>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 07/07/2026 10:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 180 Días

Información sobre la apertura pública:

Fecha de apertura: 07/07/2026 10:30:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: La Sambrienne

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: CONSEIL D'ETAT

Organización que recibe solicitudes de participación: La Sambrienne

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: La Sambrienne

Número de registro: 0401.661.459

Dirección postal: Boulevard Jacques Bertrand, 48

Localidad: Charleroi

Código postal: 6000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

País: Bélgica

Punto de contacto: Antoni Cali

Correo electrónico: a.cali@lasambrienne.be

Teléfono: +32 71272030

Fax: +32 71272091

Dirección de internet: <http://www.lasambrienne.be/>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: CONSEIL D'ETAT

Número de registro: BE 0931.814.266

Dirección postal: rue de la Science 33

Localidad: Bruxelles

Código postal: 1040

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@conseildetat.be

Teléfono: +32 22349611

Dirección de internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0003

Denominación oficial: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Número de registro: BE 0475.480.736

Localidad: Antwerpen / Anvers

Código postal: 2000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

País: Bélgica

Correo electrónico: info@3p.eu

Teléfono: +32 3 294 30 51

Funciones de esta organización:

Proveedor de servicios de contratación pública

8.1. ORG-0004

Denominación oficial: FPS Policy and Support

Número de registro: BE 0671.516.647

Localidad: Brussels

Código postal: 1000

Subdivisión del país (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

País: Bélgica

Correo electrónico: e.proc@publicprocurement.be

Teléfono: +32 2 740 80 00

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: f1812c6d-0201-4dd8-937e-cf476c423803 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 04/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Anuncio: fecha de envío (por parte del eSender): 04/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 389133-2026

Número de la edición del DO S: 108/2026

Fecha de publicación: 08/06/2026